



# Association des parents d'Elèves : APE

publié le 17/01/2022

---

Vous pouvez joindre l'APE en vous adressant à l'accueil du collège qui vous mettra en relation avec le bureau de l'APE.

Vous pouvez également joindre l'APE en envoyant un mail

[ape.college.archiac@gmail.com](mailto:ape.college.archiac@gmail.com)



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*